

« Déshonorée par des actes barbares... » Comprendre la violence antijuive en Pologne au sortir de la Seconde Guerre mondiale

Audrey Kichelewski

Cracovie, 13 août 1945. Deux jours après l'attaque, juste au moment des prières du *shabbat*, de la synagogue Kupa par une foule de Cracoviens excités par la rumeur d'une tentative d'enlèvement d'un enfant chrétien par les juifs, attaque qui fit au moins deux morts et plusieurs dizaines de blessés, un appel à la population rédigé conjointement par tous les partis du gouvernement polonais provisoire pro-communiste commence par ces mots : « Cracovie, centre et gloire de la culture polonaise a été samedi 11 août déshonorée par des actes *barbares* et infâmes. » Le terme de « barbarie » est employé une seconde fois dans cet appel :

« [...] le brasier de l'hitlérisme n'est pas encore totalement éteint. Ces événements couvrent de honte notre ville et ternissent l'image de la Pologne aux yeux des toutes les nations alliées qui au prix d'efforts surhumains ont réussi à abattre le nid de la *barbarie* et du crime, l'Allemagne nazie¹. »

L'usage du terme même « barbarie » pour qualifier aussi bien les crimes nazis que cette éruption de violence antijuive, un samedi matin à Cracovie, trois mois après la fin de la guerre, n'est pas anodin. Peut-on y voir une prise de conscience du caractère insupportable de la répétition de ces pratiques, par des Polonais, qui précisément avaient été les premiers témoins de la persécution, puis de l'assassinat de leurs voisins juifs ? En ce cas, on se serait attendu à davantage qu'une condamnation verbale mais à une véritable politique de prévention, d'éducation et de répression de ces violences. Or, ces violences continuent de se multiplier, en de nombreux lieux en Pologne, en 1945 et en 1946, jusqu'au point culminant, en termes de nombre de morts et sur le plan symbolique : le pogrome de Kielce, qui, le 4 juillet 1946, ne fait pas moins de quarante victimes juives en une seule journée.

Il faut plutôt lire dans cette équivalence ainsi dressée par l'emploi du même qualificatif de « barbarie » la volonté précoce d'un nouveau régime en quête de légitimation d'instrumentaliser ces violences à des fins politiques. Rappelons qu'au sortir de la guerre, la Pologne est aux prises avec une quasi-guerre civile opposant partisans du gouvernement en exil à Londres – ceux du gouvernement pro-communiste installé à l'été 1944 à Lublin par l'Armée Rouge – et Ukrainiens des frontières orientales du pays. Dans cet appel, il est très clair que la faute est rejetée sur les opposants au nouveau régime, qualifiés d'« agents hitlériens » pour les décrédibiliser aussi bien à l'intérieur du pays qu'aux yeux de l'opinion internationale et pour affaiblir les soutiens apportés à cette résistance.

Il convient donc d'être très prudent dans l'analyse des réactions à ces violences et de bien mesurer ce qui est alors en jeu. Le sort malheureux des rescapés juifs, premières

¹ Appel reproduit dans le journal *Dziennik Polski* [Le quotidien polonais], n° 187, 13 juillet 1945, p. 2.

victimes de ces exactions, *a priori* tellement inconcevables au lendemain de la Catastrophe, passa donc largement au second plan dans cette nouvelle Pologne en pleine restructuration. Mais devait-il, pouvait-il en être autrement ? Doit-on s'en étonner, doit-on considérer ces violences comme des séquelles de la brutalisation du temps de guerre, la spécificité d'une sortie de guerre extrêmement violente² – à l'instar des pays voisins qui passent également sous la coupe des Soviétiques –, ou, au contraire, doit-on y voir des résurgences de pratiques profondément ancrées dans une « culture nationale », voire des « normes sociales » comme les qualifie notamment Jan Gross³ ? Comment la société polonaise, les autorités et la minorité juive vont-elles réagir ?

Cet article n'a pas pour ambition de fournir une énième analyse des violences antijuives en Pologne au sortir de la Seconde Guerre mondiale, un phénomène qui, on le verra, a été immédiatement l'objet de tentatives d'explications, toutes profondément marquées par le prisme du politique, à l'exception des quelques voix d'intellectuels, inaudibles à l'époque⁴. Il faut attendre les années 1980 pour commencer à sortir des interprétations simplistes tendant à réduire les violences à une instrumentalisation politique des communistes ou de leurs opposants et prenant en compte l'antisémitisme présent au sein de la société polonaise⁵. Après 1989, dans une Pologne devenue démocratique, l'accès aux archives est facilité aux chercheurs. Des recueils de sources⁶ ainsi que des études majeures sont publiés en Pologne⁷, comme à l'étranger⁸. Ils visent à identifier, à décrire le mécanisme des principaux épisodes de violence antijuive et à détailler les réactions que ceux-ci suscitèrent à l'époque. Des études régionales ont par la suite permis de préciser la nature de ces violences et de dresser le portrait de leurs auteurs⁹. Plus récemment, plusieurs auteurs ont entrepris de replacer ces violences dans un cadre historique plus vaste,

² La notion de brutalisation est empruntée à George Lachmann Mosse, *De la Grande Guerre au totalitarisme. La brutalisation des sociétés européennes*, préface de Stéphane Audoin-Rouzeau, traduit de l'anglais par Édith Magyar, Paris, Hachette, 1999. Pour une approche comparative des sorties de guerre à l'échelle européenne, voir le dossier « Sorties de guerre au XX^e siècle » paru dans *Histoire@Politique*, n°3, novembre-décembre 2007 [page consultée le 17/02/2014].

³ Dans son étude synthétique sur les violences antijuives de l'immédiat après-guerre : Jan T. Gross, *La Peur. L'Antisémitisme en Pologne après Auschwitz*, Paris, Calmann-Lévy, 2010.

⁴ Des voix d'intellectuels comme celles du père de Marcin Kula, Witold Kula : « A leftist intellectual on the Kielce pogrom », *Gal-Ed. On the History of the Jews in Poland*, vol. XVIII, 2002, p. 101-117. Un texte qui ne put paraître à l'époque de sa rédaction.

⁵ En Pologne, on peut citer l'article pionnier de l'historienne Krystyna Kersten, « Kielce – 4 VII 1946 r. », dans *Tygodnik Solidarność*, n° 36, 1981, p. 8-9. En français, l'un des premiers ouvrages consacrés à cette question est celui du journaliste Marc Hillel, *Le massacre des survivants*, Paris, Plon, 1985.

⁶ Meducki Stanisław, Wrona Zenon (dir.), *Antyżydowskie wydarzenia kieleckie 4 lipca 1946 Dokumenty i materiały* [Les événements antijuifs de Kielce, 4 juillet 1946. Documents et matériaux], 2 vol., Kielce, KTN, 1992-1994 et plus récemment : Łukasz Kamiński, Jan Żaryn (dir.), *Wokół pogromu Kieleckiego* [Autour du pogrome de Kielce], Varsovie, IPN, 2006.

⁷ Bożena Szaynok, *Pogrom Żydów w Kielcach, 4 lipca 1946* [Le pogrome des juifs à Kielce, 4 juillet 1946], Wrocław, Bellona, 1992.

⁸ David Engel, « Patterns of Anti Jewish Violence in Poland, 1944-1946 », *Yad Vashem Studies*, n° 26, 1997, p. 43-85.

⁹ Sur Varsovie et ses environs, voir Alina Skibińska, « Powroty ocalałych » [Le retour des rescapés], dans Barbara Engelking, Jacek Leociak, Dariusz Libionka (dir.), *Prowincja Noc. Życie i Zagłada Żydów w dystryckie warszawkim* [Nuit en province. Vie et extermination des juifs dans le district de Varsovie], Varsovie, IfiS-PAN, 2007, p. 505-599. Pour la région de Lublin, voir Adam Kopciowski, « Anti-Jewish Incidents in the Lublin Region in the Early Years after World War II », 2007, traduit du polonais par Jerzy Giebułtowski, *Holocaust. Studies and Material*, Varsovie, Polish Center for Holocaust Research, 2008, p. 177-205.

arguant du fait qu'elles étaient incompréhensibles sans un examen du passé proche, celui d'une guerre mondiale violente et d'une double occupation du territoire polonais¹⁰, mais aussi en s'intéressant à des causes plus profondes, remontant plus loin dans l'histoire sociale polonaise¹¹. Cet article s'inscrit dans cette dernière série d'études : d'une part, en offrant au lecteur français une synthèse des recherches les plus récentes menées en Pologne sur la question des violences antijuives ; d'autre part, en prolongeant les réflexions des auteurs qui replacent ces violences dans un contexte indispensable à leur compréhension. Enfin, nous tenterons de penser ces violences dans le cadre d'une réflexion sur la barbarie dans un contexte de guerres et de sorties de guerres.

État des lieux des violences de l'après-guerre

Essai d'un tableau général

Le nombre exact de victimes des violences antijuives est difficile à établir avec certitude et pose un réel problème méthodologique. En effet, les sources disponibles ne recensent pas toutes les violences commises. Par ailleurs, se pose la question de la qualification des victimes : doit-on compter les victimes de brigandage ou de crimes ouvertement politiques lorsqu'il s'avère qu'elles sont juives ? Selon le type de comptage, les historiens arrivent à une fourchette comprise entre 500 et 1 500 victimes – sur une population de survivants juifs estimée à 250 000 personnes tout au plus.

Ces violences antijuives se déroulent essentiellement entre l'été 1944 – soit dès la formation à Lublin d'un Comité de Libération nationale sous l'égide des communistes – et l'automne 1946, après que le pogrome de Kielce a entraîné une émigration massive des rescapés juifs et après que les autorités polonaises ont décidé de réagir plus fermement devant les violences. Durant ces deux années, on observe deux pics de ce type de violences¹². Le premier se concentre au printemps et à l'été 1945. Ces violences sont en lien avec l'activité alors très forte de la résistance anticommuniste. Nombre de juifs tombent ainsi victimes de ces groupes de résistants qui assimilent la lutte contre le nouveau régime à la lutte contre les juifs supposés le soutenir. La seconde vague de violences se produit entre février et juillet 1946. Durant cette période, les juifs se font plus visibles et plus nombreux avec, durant ces quelques mois, le rapatriement de près de 140 000 d'entre eux qui avaient survécu à

¹⁰ Andrzej Żbikowski, par exemple, s'est intéressé à la situation des juifs dans la zone orientale de Pologne occupée successivement par les Soviétiques puis par les nazis, et théâtre de violences antijuives inouïes, dont Jedwabne est le cas le plus connu : Andrzej Żbikowski, *U genezy Jedwabnego. Żydzi na Kresach Północno-Wschodnich II Rzeczypospolitej, wrzesień 1939-lipiec 1941* [Aux origines de Jedwabne. Les juifs des confins septentrionaux et orientaux de la République, septembre 1939-juillet 1941], Varsovie, ŻIH, 2006. Jan Gross, qui a exhumé l'histoire de ce pogrome dans son ouvrage *Les Voisins* (2000 ; trad. française, Paris, Fayard, 2002), avance, quant à lui, une explication aux violences d'après-guerre également liées au conflit : la peur d'avoir à restituer les biens pris aux juifs par leurs voisins polonais pendant la guerre. C'est l'objet de son livre *La Peur*, *op. cit.*

¹¹ Voir par exemple l'analyse de Elżbieta Janicka, « Le crime rituel du paragraphe aryen : au sujet du livre de Jan T. Gross, *La peur. L'antisémitisme en Pologne après Auschwitz* », traduction par Audrey Kichelewski, *Revue d'histoire de la Shoah* n° 197, décembre 2012, p. 661-694. Celle-ci invite à remonter plus loin dans le temps, ce que ne fait pas Gross dans son livre.

¹² Chronologie établie par David Engel, « Patterns of Anti Jewish Violence... », *op. cit.*

la guerre en Union soviétique, soit plus de la moitié de la population juive totale qui compte, selon une estimation haute, environ 250 000 personnes à l'été 1946.

Ces violences se concentrent essentiellement en Pologne centrale, là où précisément les juifs revenaient « chez eux » – à la différence des territoires occidentaux ou septentrionaux récupérés sur l'Allemagne où l'ensemble de la population était constitué de nouveaux arrivants. Cette région, qui faisait historiquement partie de la zone russe lors des partages de la Pologne à la fin du XVIII^e siècle, abritait avant-guerre une forte population juive et des traditions antisémites bien ancrées.

La sociologie de ces violences n'est pas simple à établir, car se limiter à étudier les personnes arrêtées ou condamnées introduit le biais des sources policières : un artisan bien établi ou un membre du Parti risquaient-ils autant d'être inquiétés qu'un membre de la résistance anticommuniste par exemple¹³ ? Même si les auteurs de ces crimes ont des profils sociaux relativement diversifiés, on peut dégager quelques constantes : cette violence est majoritairement commise par des hommes et une part non négligeable des actes délictueux est le fait d'hommes armés, légalement ou non : forces de l'ordre du nouveau régime, soldats démobilisés de l'Armée polonaise et des divers groupes de résistance armée, policiers des trains, douaniers, etc. Autrement dit, il s'agit de personnes dont l'horizon combattant est nettement identifié. Quant aux victimes de ces violences, c'est l'ensemble des survivants juifs qui est concerné, femmes et enfants aussi bien qu'hommes, ce qui rend peu acceptable l'explication de violences uniquement motivées par le politique et une collusion supposée des juifs et du régime communiste qui justifieraient l'assassinat de personnes juives pour leur appartenance aux instances du nouveau régime.

Si l'on s'intéresse aux types de violences auxquelles les survivants juifs furent confrontés, on peut distinguer différents degrés de violence, allant de l'insulte au meurtre de sang-froid, en passant par les menaces de mort, les discriminations à l'embauche, les arrestations au faciès dans les trains notamment, les vols avec violence et la violence gratuite, à coups de pelle, de pioche, de pierres, d'arme blanche ou encore de fusil.

Cette violence a enfin des ressorts quasi médiévaux dans la résurgence de la croyance au crime rituel, mythe selon lequel les juifs utilisaient le sang d'enfants chrétiens pour fabriquer le pain azyme. Cette rumeur est l'étincelle qui déclencha plusieurs accès de violence, à Rzeszów et à Cracovie à l'été 1945, et surtout à Kielce le 4 juillet 1946.

Une étude de cas : Kielce

Les événements de Kielce concentrent ces divers types de violence. Au matin du 4 juillet 1946, à la suite de la rumeur de l'enlèvement du petit Henryk, une foule de plusieurs centaines de personnes cernent l'immeuble de la rue Planty, où résident une grande partie de la communauté juive. Les forces de l'ordre, chargées de protéger les juifs, se joignent au massacre. La chasse aux juifs dure toute la journée et s'étend dans la ville et ses environs immédiats, notamment dans les trains s'arrêtant en gare de Kielce.

¹³ Le sociologue et historien polonais Marcin Zaremba a pointé ces difficultés en produisant une analyse plus générale des figures de la délinquance dans la Pologne de l'immédiat après-guerre dans son ouvrage intitulé *Wielka Trwoga. Polska 1944-1947* [La Grande Peur. Pologne, 1944-1947], Cracovie, Zak, 2012.

Le pogrome de Kielce marque un tournant. Par le nombre des victimes en une seule journée, il constitue l'épisode antijuif le plus violent que connut le pays au sortir de la guerre. Surtout, l'événement reçoit une médiatisation sans précédent. En effet, les journalistes du monde entier sont présents dans le pays, ils sont venus couvrir le référendum, qui cinq jours plus tôt, a entériné le nouveau cap politique et économique pris par la coalition dite d'Union nationale. Les autorités polonaises sont donc tenues de réagir, et vite. De fait, après un procès expéditif achevé moins d'une semaine après les faits, neuf des douze accusés sont condamnés à mort et exécutés le 12 juillet 1946.

Dès les premières violences en 1945, les contemporains ont proposé plusieurs interprétations opposées des faits, qui ont toutes en commun de n'être que strictement politiques et conjoncturelles.

Pour les autorités polonaises, il ne fait aucun doute que les violences antisémites sont l'œuvre des « fascistes de l'AK » – l'Armia Krajowa ou Armée de l'Intérieur, la principale organisation résistante durant la guerre. Les accuser ainsi vise à décrédibiliser, aux yeux de la communauté internationale comme au sein de la population polonaise, un mouvement qui leur résiste. Cette mise en accusation légitime également la répression brutale dont l'AK est l'objet depuis la fin du conflit. Inversement, pour la résistance non communiste, en Pologne ou émigrée, l'interprétation des violences est tout autre. Elle partage et diffuse la thèse de la provocation des communistes qui auraient sciemment orchestré ces violences pour pouvoir mieux accuser et décapiter toute résistance au nouveau régime.

Cet argument ne tient cependant pas face à la réalité des faits : s'il est vrai que les forces de l'ordre ont insuffisamment protégé leurs administrés juifs et qu'ils ont participé aux violences antijuives, aucun document ne prouve à l'heure actuelle que ce soit le fait d'une décision politique préméditée¹⁴. De la même manière, on doit également rappeler qu'une partie des groupes résistants, par ailleurs très divisés politiquement entre démocrates chrétiens et ultra-nationalistes, utilisa l'arme de l'antisémitisme, plus précisément le cliché du judéo-communisme pour délégitimer le nouveau gouvernement contre lequel ils se battaient.

Qu'en est-il donc réellement ? Le décompte des victimes que l'on peut avec certitude imputer à ces groupes armés – issus de l'AK ou agissant hors de son contrôle – dépasse largement le nombre de juifs tués parce qu'ils étaient des représentants officiels du nouveau régime, invalidant ainsi la thèse du seul mobile politique invoqué par la résistance anticommuniste. Inversement, de nombreux crimes antijuifs ne sont pas imputables à ces groupes armés, mais ils le sont soit à des groupuscules se situant hors de toute tutelle officielle, soit à de simples civils dégagés des luttes politiques, mais certainement sous influence de ses slogans. L'explication des violences antijuives par le seul biais du politique et de la conjoncture immédiate révèle donc ses limites. Une autre clé de lecture possible est sans doute à rechercher dans le contexte de sortie de guerre de la Pologne des années 1945-1946, mais aussi dans une analyse de la plus longue durée.

¹⁴ À l'occasion du soixantième anniversaire du pogrome, l'Institut de la Mémoire nationale (IPN) a publié un imposant recueil d'analyses et de documents utilisés pour l'enquête judiciaire qu'il a menée depuis le milieu des années 1990. Le dernier document est l'acte justifiant la clôture de l'enquête le 21 octobre 2004 : il établit que l'on ne peut conclure à une quelconque provocation de la part du pouvoir. Voir Łukasz Kamiński, Jan Żaryn (dir.), *Wokół pogromu Kieleckiego* [Autour du pogrome de Kielce], Varsovie, IPN, 2006, p. 441-483.

La Pologne, une « terre de sang¹⁵ »

Ces violences antijuives, dont Kielce marque l'apogée, peuvent sembler incompréhensibles pour les observateurs contemporains que nous sommes. Cet « antisémitisme après Auschwitz » – pour reprendre le sous-titre du livre de Jan Gross – est-il en lien direct avec ce que la société polonaise a vécu sous l'occupation nazie ?

Une population mise à rude épreuve

L'hypothèse de la brutalisation de la société durant le conflit avait déjà été avancée par certains intellectuels contemporains des faits pour expliquer une forme de désinhibition dans le passage à l'acte¹⁶. La population polonaise s'est en effet habituée à vivre dans un climat de violence omniprésente, qui ne cesse pas après la fin officielle du conflit.

Le pays a subi des violences collectives, matérielles et symboliques majeures. Rappelons que la Pologne est l'un des pays qui a le plus souffert de la Seconde Guerre mondiale au niveau des pertes civiles, avec 5,5 millions de victimes – contre 330 000 en France –, soit une perte nette de 30% de sa population. Ces pertes humaines sont l'effet de violences de nature très diverse, englobant la Shoah (90 % des trois millions de juifs ont péri et la seule insurrection du ghetto de Varsovie en avril 1943 a fait 13 000 victimes) ; la violence de guerre des nazis, comme les exécutions arbitraires d'otages ou encore la répression de l'insurrection de la ville de Varsovie en août 1944 qui fait entre 120 000 et 180 000 morts – à comparer avec les 3 000 civils disparus durant la Libération de Paris au même moment ; la violence de guerre soviétique enfin, avec les massacres d'officiers polonais dans les forêts de Katyn en 1940 qui ont fait plus de 20 000 victimes.

La sortie de guerre polonaise est également marquée par une politique de « nettoyage ethnique¹⁷ » qui, dans des conditions négociées avec les Alliés à Potsdam et avec l'URSS, va se traduire notamment par une expulsion quasi totale de la minorité allemande, un déplacement vers les nouveaux territoires de l'Ouest des Ukrainiens et un rapatriement des Polonais « ethniques » – et des juifs – d'URSS. Dans ce contexte de multiples déplacements forcés de population, le retour des rescapés juifs peut tout à fait être pensé comme temporaire...

Enfin, la Pologne de 1945 est aux prises avec un avenir politique incertain. Les partisans du gouvernement en exil à Londres refusent la mise en place, en juillet 1944 à Lublin, d'un Comité polonais de libération nationale, piloté par des forces pro-communistes. L'Armée rouge occupe le pays, une guerre civile est en cours, faisant 8 000 à 10 000 morts et engendrant 80 000 arrestations. Dans ce contexte, l'État polonais tout entier est désorganisé et n'a pas les moyens matériels de lutter efficacement contre cette violence.

¹⁵ Expression empruntée au titre du livre de Timothy Snyder, *Terres de sang, L'Europe entre Hitler et Staline*, traduit de l'anglais par Pierre-Emmanuel Dauzat, Paris, Gallimard, 2012.

¹⁶ Voir notamment les textes cités dans l'analyse de la presse polonaise de la sortie de guerre au sujet de l'antisémitisme par Dariusz Libionka, « Antysemityzm i Zagłada na łamach prasy w Polsce w latach 1945-1946 » [L'antisémitisme et l'extermination des juifs dans les colonnes de la presse en Pologne dans les années 1945-1946], dans *Polska 1944/45-1989*, n° 2, 1996, p. 151-190.

¹⁷ Expression utilisée et justifiée par Norman Naimark, *Fires of Hatred. Ethnic Cleansing in Twentieth-Century Europe*, Harvard, Harvard University Press, 2002.

Les violences subies sont aussi matérielles : le bilan économique

Une seconde piste d'interprétation du mobile des violences réside dans le contexte économique de la sortie de guerre. D'après les sources des autorités polonaises, on estime à environ un tiers la proportion de crimes perpétrés contre des juifs ayant pour mobile principal le vol. Plus généralement, le brigandage est monnaie courante durant cette période en Pologne.

C'est donc dans un contexte où la population a tout perdu que la question matérielle devient cruciale dans les violences. Pour certains historiens polonais, c'est un facteur clef de compréhension des violences¹⁸. Ils soulignent à raison les énormes destructions dans le pays et leurs effets délétères sur l'économie tout entière car qui dit rareté des biens dit une population prête à tout pour garder ce qu'elle a ou ce dont elle a « hérité » pendant la guerre, à savoir les biens juifs¹⁹.

Dans son livre *La Peur*, Jan Gross avance une explication supplémentaire : la peur d'avoir à restituer les biens juifs aurait poussé les Polonais à tuer ceux qui revenaient les chercher. Le problème de cette hypothèse est qu'elle n'a pas été vérifiée à grande échelle. Il reste que le traumatisme d'avoir pris part aux spoliations des voisins juifs a pu induire des mécanismes psychologiques de défense contre les victimes-mêmes de ces actes.

Une nation humiliée

Les violences subies se situent également sur le plan symbolique. À l'annonce du verdict condamnant à mort neuf habitants de Kielce pour leur participation au pogrome, pas moins de 16 000 ouvriers défilent, dans la ville de Łódź, en signe de protestation et par solidarité avec les condamnés²⁰. Comment expliquer ce réflexe nationaliste ?

Rappelons en premier lieu que la Seconde Guerre mondiale entérine un nouveau partage et une seconde disparition de la Pologne, après celle de 1795. *A contrario*, c'est la Première Guerre mondiale qui avait été le catalyseur de la renaissance nationale. Sur le plan symbolique, cette disparition du pays fut un choc terrible, d'autant plus que l'indépendance nationale avait été une réalité, bien que d'une courte durée – vingt ans à peine – entre les deux guerres.

La nation polonaise disparaît aussi par la négation d'elle-même. L'occupant allemand ne reconnaît, en effet, aucun gouvernement polonais local. L'enseignement secondaire et supérieur est fermé, les élites intellectuelles du pays sont arrêtées et envoyées dans des camps. En d'autres termes, la nation entière se sent et se retrouve humiliée.

Enfin, l'installation du régime communiste au sortir de la guerre pose la question cruciale de sa légitimité politique. Pour une part importante de la société polonaise, les communistes sont un corps étranger à la Nation, au même titre que les juifs ; et le rapprochement entre les deux est souvent établi, dans le mythe du complot judéo-communiste dont le but serait d'asservir la nation polonaise. Il est donc inconcevable de voir un juif au sommet de l'État. Or les numéros deux et trois du gouvernement,

¹⁸ C'est notamment le cas de M. Zaremba, *Wielka...*, *op. cit.*

¹⁹ Sur la question de l'accaparement des biens des juifs par les Polonais pendant la guerre, voir le livre de Jan Gross récemment paru en traduction française : Jan Gross, avec la collaboration d'Irena Grudzinska-Gross, *Moisson d'or. Le pillage des biens juifs*, Paris, Calmann-Lévy, 2014.

²⁰ Padraic Kenney, *Rebuilding Poland: Workers and Communists, 1945-1950*, Ithaca, Cornell University Press, 1997, p. 114-115.

Jakub Berman et Hilary Minc, sont d'origine juive et sont perçus et désignés comme juifs aux yeux de la population²¹. Face à ce régime si contesté, les réflexes de repli ethno-nationaliste ne peuvent que se multiplier. Ils peuvent également constituer une grille de lecture supplémentaire de ces violences.

Les facteurs évoqués ont très certainement précipité le déclenchement des violences, mais comment peut-on analyser leur déroulement ? Ne peut-on y voir des racines plus profondes et des mécanismes transcendant le contexte spécifique de la sortie de guerre ?

Généalogie des violences antijuives

Au-delà du contexte de la sortie de guerre, l'historien doit faire l'archéologie de ces violences pour exhumer leurs racines profondes, dans le répertoire des discours utilisés autant que dans celui des actes.

Le répertoire des discours

Cet épisode des violences antijuives au sortir de la guerre en Pologne est marqué par la réactivation des plusieurs stéréotypes antisémites. On observe en premier lieu la résurgence de la croyance au crime rituel. Comme tout mythe, il est, comme l'a montré Mircea Eliade, malléable et ré-ajustable à l'infini²². Ainsi, la version réactualisée de la croyance au crime rituel devient, en 1945, la rumeur selon laquelle les juifs exsangues en sortant des camps se transfusent du sang chrétien pour se remettre sur pied.

Resurgit également le très ancien stéréotype du juif riche, qui perdure au lendemain de la guerre en dépit du bon sens car les juifs polonais, qui étaient déjà globalement plus pauvres que la moyenne nationale avant la guerre, sont totalement démunis en 1945. Après-guerre, ce cliché devient celui du juif privilégié car, d'une part, il reçoit les colis du *Joint*, organisation caritative juive américaine, d'autre part, il censé être privilégié par le régime.

Cette croyance rejoint un autre mythe, celui du « judéo-communisme » : un cliché assimilant les juifs aux communistes, propagé par les nationalistes polonais depuis la fin du XIX^e siècle, et qui s'est cristallisé durant la guerre polono-russe de 1920, avant d'être réactivé durant l'occupation soviétique de 1939-1941²³. La présence de juifs dans les instances représentant le nouveau régime après 1945, pourtant minime numériquement, est vécue comme une surreprésentation injustifiée et suscite – même au sein du Parti – l'animosité d'une population qui ne voit pas que ces personnes agissent avant tout en tant que communistes, leur origine religieuse n'ayant aucune incidence sur leur conduite²⁴. C'est pour pallier cette animosité qui obère le processus de légitimation politique auquel aspire le nouveau régime que les

²¹ Le témoignage de ces anciens staliniens d'origine juive a été recueilli par la journaliste Teresa Toranska dans son livre intitulé *Oni. Des Staliniens polonais s'expliquent*, Paris, Flammarion, 1986.

²² Mircea Eliade, *Aspects du mythe*, Paris, Gallimard, 1963.

²³ Sur cette notion, voir l'article éclairant d'André Gerrits, « Anti-Semitism and Anti-Communism : the Myth of "Judeo-Communism" in Eastern Europe », *East European Jewish Affairs*, n° 1, 1995, p. 49-72.

²⁴ On ne compte guère que 1,7 % de juifs au ministère de Sécurité publique, mais un tiers dans l'appareil central de celui-ci, pour une période allant jusqu'en 1956. Chiffres établis par Andrzej Paczkowski, « Żydzi w UB : próba weryfikacji stereotypu » [Les juifs dans l'UB : tentative de vérification d'un stéréotype], dans Tomasz Szarota (dir.), *Komunizm. Ideologia, System, Ludzie* [Communisme. Idéologie, Système, Personnes], Varsovie, Neriton-PAN, 2001, p. 191-204.

communistes tardent tant à agir pour protéger la population juive et, au contraire, ferment les yeux sur leur émigration qui, bien qu'illégale, avait le mérite de « régler le problème juif ».

Le répertoire des actes

L'analyse fine des violences antijuives de l'immédiat après-guerre permet également de mettre au jour des archétypes culturels de la violence qui reprennent en premier lieu des dynamiques de l'émeute populaire. Ces actes de violence rappellent en effet une culture de la violence ancienne et liée à l'appréciation de la « justice » du peuple – et qui ne concernait pas exclusivement les juifs, mais plutôt les représentants de l'ordre, de l'autorité²⁵. En Pologne notamment, les révoltes populaires du XIX^e siècle s'accompagnaient d'assauts souvent très meurtriers contre la noblesse. On doit donc inscrire ces violences dans la longue durée des violences commises contre les juifs, des massacres du cosaque Chmielnicki en 1648, au moment du Déluge polonais (série de guerres avec la Suède qui laissa le pays en ruines), aux pogromes commis à la fin du XIX^e siècle dans la zone de résidence russe, violences qui furent à l'origine d'une émigration juive très importante vers les États-Unis, et secondairement vers l'Europe occidentale.

Ces violences renvoient par ailleurs à de vieilles pratiques d'exclusion des juifs de l'espace public en Europe, au moment de la constitution des ghettos au Moyen Âge²⁶. Dans la Pologne médiévale et moderne, les juifs étaient tenus à l'écart dans certains quartiers isolés dans les grandes villes, avec interdiction de résider dans tel quartier ou dans telle autre ville. Même lorsque ces derniers avaient l'autorisation de séjourner dans un lieu donné, celle-ci n'était que temporaire et dépendait du bon vouloir du seigneur ou du roi régnant. Autrement dit, dans l'imaginaire collectif polonais, la mise à l'écart de la population juive n'est pas une nouveauté mais s'inscrit bien dans une continuité de pratiques anciennes, effectives dans les ghettos ou les quartiers juifs, mais aussi symboliques. Le juif n'était en effet jamais perçu comme étant à sa place dans la société chrétienne, mais incarnait plutôt « l'anti-monde » – celui qui détruit la société chrétienne, comme le suggère le mythe de crime rituel, selon lequel les juifs enlevaient des enfants chrétiens pour utiliser leur sang au cours de leurs pratiques religieuses imaginées comme relevant de la magie²⁷. L'anthropologue polonaise Joanna Tokarska-Bakir affirme ainsi que la division classique entre l'antisémitisme pré-moderne, à base essentiellement religieuse, caractérisant l'antisémitisme polonais d'avant-guerre, et l'antisémitisme moderne, à base raciale, des nazis, serait à revoir : « L'antisémitisme pré-moderne [...] dans sa

²⁵ Sur la notion de justice populaire, outre le classique Robert Muchembled, *La violence au village. Sociabilité et comportements populaires en Artois du XV^e au XVIII^e siècle* (Turnhout, Brepols, 1989), voir également l'article de Benoît Garnot, « Justice, infrajustice, parajustice et extra justice dans la France d'Ancien Régime », *Crime, Histoire & Sociétés / Crime, History & Societies* [En ligne], Vol. 4, n°1 | 2000, mis en ligne le 02 avril 2009, consulté le 22 septembre 2014. URL : <http://chs.revues.org/855>.

²⁶ Jürgen Heyde, « "Ghetto" And the Construction of Jewish History : The Case of the Polish-Lithuanian Commonwealth. Considerations About a Research Project », *Kwartalnik Historii Żydów* [Revue trimestrielle d'histoire des juifs], n° 4, 2004, p. 511-518.

²⁷ Sur l'accusation de crime rituel en Pologne, voir Hanna Węgrzynek, « Czarna legenda » *Żydów. Procesy o rzekome mordy rytualne w dawnej Polsce* [La « légende noire » des juifs. Les procès pour soi-disant crime rituel en Pologne ancienne], Varsovie, Bellona, 1995, et en français Daniel Tollet, *Accuser pour convertir : du bon usage de l'accusation de crime rituel dans la Pologne catholique à l'époque moderne*, Paris, PUF, 2000.

narration symbolique, assigne au juif de véritables "lieux d'insécurité" qui peuvent à tout moment disparaître de la surface de la terre²⁸. » Ces « lieux d'insécurité » sont à comprendre non seulement au sens propre de quartiers séparés de manière plus ou moins étanche selon les localités et les périodes, mais également au sens figuré : le juif ne saurait faire partie de la société chrétienne, il y est tout au plus toléré momentanément. On pourrait ainsi aller jusqu'à dire que ces pratiques de ségrégation ont été réactivées et poussées à l'extrême avec les nazis dans leur politique de ghettoïsation, puis de destruction systématique de la population juive. Ces violences s'inscrivent enfin dans une sorte de ritualisation dans les actes, avec ses normes et ses excès et même ses excès inscrits dans la norme, à l'instar du carnaval. Ce rituel s'inscrit également dans un calendrier, certains jours étant plus propices à susciter des actes violents, particulièrement au moment de fêtes chrétiennes, comme le lundi de Pâques, le Vendredi saint, la Fête-Dieu ou encore le 15 août, jour de l'Assomption mais aussi anniversaire de la décisive bataille polono-bolchévique de 1920, connue sous le nom de « Miracle de la Vistule » et largement fêtée dans l'entre-deux-guerres. Le religieux se mêle ici au patriotique et inversement²⁹. Ces violences d'après-guerre rappellent donc aussi des actes traditionnels de violence populaire en Pologne.

Réactions aux violences et reconfigurations

Comment les différents acteurs, autorités, société polonaise et rescapés juifs réagirent-ils et se positionnèrent-ils face à ces violences ?

Pouvoir et société : un pacte non écrit ?

La société polonaise est largement indifférente au sort des juifs, elle est avant tout soucieuse de sa survie et engluée dans des préoccupations où l'avenir politique du pays est en jeu. À part une poignée d'intellectuels souvent compagnons de route du nouveau régime qui ajoutent à la lecture politique des violences un élément social – le poète Mieczysław Jastrun analyse ces violences comme formant « l'héritage d'une tradition séculaire où l'obscurantisme était tout puissant³⁰ » –, le reste de la société est insensible, voire approuve ces violences, comme l'attestent les manifestations de soutien aux pogromistes de Kielce après le verdict de leur condamnation à mort.

De son côté, l'Église et ses représentants, à de rares exceptions, brillent par leur silence – tout comme durant la guerre. En effet, toute condamnation trop explicite des violences pourrait être lue comme un soutien au nouveau régime au moment où cette institution très influente auprès de la société polonaise se veut le fer de lance de la lutte contre les communistes.

Les autorités polonaises, enfin, sont très embarrassées par ces violences. Officiellement, elles réagissent vite et fort : un procès expéditif après Kielce, suivi

²⁸ Joanna Tokarska-Bakir, « Żydzi u Kolberga » [Les juifs chez Kolberg] dans *Rzeczy mgliste. Eseje i studia* [Affaires troubles. Essais et études], Pogranicze, Sejny, 2004, p. 66-67. Texte publié initialement dans *Res Publica Nova*, n° 7-8, 1999.

²⁹ On peut citer ici les mémoires d'un écrivain de l'entre-deux-guerres qui rappelle à quel point ces pratiques étaient répandues : « Le quinze août à Zerzeń était jour de fête. On louait des voitures et on y allait. [...] Chez les juifs, ça brûlait obligatoirement. C'était alors la mode des incendies » (Tadeusz Sobolewski, *Malowanie na Targowej* [Travaux de peinture rue Targowa], Varsovie, Sic !, 2003, p. 72).

³⁰ Mieczysław Jastrun, « Potęga ciemnoty » [La puissance de l'obscurantisme], *Odrodzenie* [Renaissance], n° 29, 17 juin 1945, p. 1.

d'exécutions, des déclarations qui se multiplient contre les violences et contre l'antisémitisme. Et le gouvernement mène bien depuis la Libération une politique favorable à la minorité juive. En effet, pour la première fois dans l'histoire de la Pologne, les juifs ont un égal accès à l'ensemble des professions, jusqu'au plus haut sommet de l'État. Les juifs sont également la seule minorité à disposer du droit de se reconstituer en communauté. Enfin, le pouvoir ferme les yeux devant l'émigration massive des juifs de Pologne, notamment après Kielce, alors même que l'émigration est illégale et sévèrement réprimée pour les autres citoyens.

Pourtant, là encore, la réalité est plus complexe. Les autorités polonaises ont attendu en effet très longtemps avant de réagir aux violences et, bien souvent, elles n'avaient pas les moyens de faire appliquer leurs décisions par des pouvoirs locaux réticents et dans un contexte où l'autorité de l'État n'était pas encore pleinement assurée. Par ailleurs, les raisons de cette politique libérale relèvent d'une stratégie bien calculée. Cette politique de l'autruche permettait d'une part de donner aux démocraties occidentales l'image d'un pays libéral envers ses juifs alors que le gouvernement de Lublin cherche à se faire reconnaître. D'autre part, elle permettait aussi de régler le « problème juif » en ne faisant rien pour empêcher les violences, en évitant de se montrer comme un allié trop visible d'une minorité gênante et en pratiquant un laisser-aller en matière d'émigration, qui vida ainsi le pays de plus de la moitié de sa population juive en cinq ans.

On peut donc parler en cela, avec Jan Gross, d'un « pacte non écrit » entre le nouveau régime et la société, que l'on peut résumer ainsi : « À vous le pouvoir, à nous les biens des juifs et l'amnistie automatique des crimes commis contre les juifs non seulement après mais aussi éventuellement pendant la guerre³¹. »

Le dilemme des survivants juifs

Comment réagissent les principales victimes de cette situation, les rescapés juifs ?

Ces survivants ne sont qu'une poignée au regard des trois millions de juifs d'avant-guerre : 250 000 tout au plus. L'immense majorité a survécu en URSS, déportée en Sibérie ou en Asie centrale depuis les confins orientaux polonais occupés par les Soviétiques entre 1939 et 1941. Quelques dizaines de milliers seulement ont survécu en étant cachés, souvent sous une fausse identité, ou plus rarement dans les camps³².

Leur préoccupation principale est celle de leur survie, d'autant qu'ils ont *tout* perdu et vivent dans des conditions matérielles et psychiques plus difficiles encore que celles de leurs concitoyens non juifs. Les rapports des différentes instances créées pour leur venir en aide en témoignent : au printemps 1945, les premiers rapports font état du fait que 60 % des rescapés sont inaptes au travail et un tiers tuberculeux³³. Les rapatriés, qui forment 90 % de la population juive en 1946 ne sont pas en meilleur

³¹ Jan Gross, *La Peur...*, *op. cit.*, p. 294 et 301.

³² Sur les estimations chiffrées du nombre de rescapés, voir Tadeusz Epsztein, « Żydzi w powojennej Polsce w świetle archiwaliów Wydziału Statystyki i Ewidencji Centralnego Komitetu Żydów w Polsce (1945-1950) » [Les juifs dans la Pologne d'après-guerre à la lumière des archives du département de la Statistique et du recensement auprès du Comité central des juifs de Pologne, 1945-1950], *Kwartalnik Historii Żydów*, n° 3 (219), 2006, p. 391-405.

³³ Rapport d'inspection du directeur du Bureau d'aide à la population juive, Shlomo Herszenhorn : Archives des Actes Nouveaux (AAN), dossier 290 Bureau du Conseil des Ministres (*Urząd Rady Ministrów*), tome 5/197, p. 9-11.

état : la mortalité infantile atteint chez eux 50 %³⁴. La guerre a, en outre, produit des effets fort différents sur l'appartenance identitaire des rescapés : renforcement chez certains, volonté au contraire de se départir de l'assignation identitaire de juif chez d'autres. À ces éléments s'ajoutent l'accueil reçu en Pologne et les violences subies ou ressenties. Tout cela influencera profondément sur les choix de vie et le dilemme fondamental qui se pose à tous : rester ou partir³⁵.

Les réponses apportées par les uns et les autres certes dépendent des expériences individuelles, mais il est clair que les violences obligent les rescapés juifs à imaginer d'autres façons d'être dans la société polonaise. La majorité d'entre eux refuse ce climat d'insécurité. Mais de manière concomitante à ces violences, d'autres raisons poussent les juifs à quitter le pays. Il y a d'abord la difficulté de vivre dans « le cimetière de leurs proches », expression contemporaine qui rappelle le fait que la terre polonaise était gorgée du sang et des cendres des familles des rescapés. En second lieu, les nouvelles conditions politiques et économiques du pays rendent difficile le maintien des structures socio-professionnelles dominantes dans cette population avant-guerre, principalement représentées dans les professions libérales, le petit commerce et l'artisanat, métiers qui deviennent rapidement contrôlés par l'État. Ces nouvelles conditions de vie incitent enfin davantage de juifs à se tourner vers le sionisme, soit parce qu'il offre prosaïquement une possibilité de départ immédiat, soit par conviction sincère.

La possibilité d'émigrer, même illégalement, renforce en retour l'animosité à l'égard d'une population perçue comme privilégiée. En effet, le caractère illégal de cette émigration – qui possède néanmoins une véritable organisation clandestine, *Brichah*, parvenant à faire partir plus de 70 000 juifs avant Kielce et plus de 100 000 juste après – renforce le caractère suspect de la population juive au yeux des Polonais, tout comme la politique libérale du gouvernement à l'égard de cette émigration, alors même que ce dernier a déjà commencé à contrôler étroitement les déplacements de population aux frontières, empêchant les départs de Polonais non juifs³⁶.

Une vie communautaire se reconstruit pourtant durant ces premières années, avec l'aide financière étrangère, dans plusieurs lieux de Pologne, principalement en Basse-Silésie. De nombreux indices le montrent : hausse de l'emploi de la population juive ; présence d'écoles, d'une presse diversifiée et d'un théâtre en langue yiddish ;

³⁴ D'après Marcin Zaremba, « Mit mordru rytualnego w powojennej Polsce. Archeologia i hipotezy » [Le mythe du crime rituel en Pologne d'après-guerre. Archéologie et hypothèses], *Kultura i Społeczeństwo* [Culture et Société], 2, 2007, p. 91-135.

³⁵ Sur les dilemmes identitaires des juifs de Pologne au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, voir les pistes intéressantes suggérées par Ewa Koźmińska-Frejlik, « Polska jako ojczyzna Żydów – Żydowskie strategie zadomowienia się w powojennej Polsce [1944-1949]. Zarys problematyki » [La Pologne, patrie des juifs – les stratégies juives d'adaptation dans la Pologne d'après-guerre, 1944-1949], *Kultura i Społeczeństwo* [Culture et société], XLIII, n° 1, 1999, p. 119-141 et l'analyse systématique développée dans le chapitre II de ma thèse, intitulé « Les dilemmes des survivants juifs » : Audrey Kichelewski, *Les Survivants. La place des juifs dans la société polonaise (1944-1949)*, Paris, université Paris I Sorbonne, 2010, p. 95-136.

³⁶ Sur l'organisation de l'immigration illégale, voir le classique Yehuda Bauer, *Flight and rescue: Brichah*, New York, Random House, 1970 et mon article de synthèse : Audrey Kichelewski, « [S'enfuir et secourir" : Brichah et l'émigration des juifs de Pologne, 1944-1948](#) », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, n° 38, Mouvements clandestins et réseaux internationaux, décembre 2013. Sur l'émigration de Pologne après la Seconde guerre mondiale, voir Dariusz Stola, *Kraj bez wyjścia ? Migracje z Polski, 1944-1989* [Un pays sans sortie ? Les migrations depuis la Pologne, 1944-1989], Varsovie, ISP-PAN, 2010.

possibilité de mener une vie religieuse – même si celle-ci semble moins attractive pour ceux qui choisissent de rester³⁷.

Cette vie du rescapé juif en Pologne implique néanmoins très rapidement une nouvelle façon de vivre, laïque plutôt que religieuse, politisée par obligation, organisée autour de nouvelles formes d'emploi, délaissant l'artisanat pour les cols blancs – ou, plus rarement, bleus. Ce sont aussi de nouvelles normes et un nouveau discours sur la société qui doivent donc être intégrés : un certain modèle idéologique et économique doit être accepté et ceux qui le refusent doivent partir. Ce sera le cas notamment des militants des organisations sionistes après 1949³⁸.

Sur le plan idéologique, le modèle à accepter s'étend même jusqu'au plus intime de l'expérience des rescapés, à savoir la mémoire de l'extermination des juifs. Il leur faut par exemple accepter la prédominance d'une narration socialiste sur le sort des juifs pendant la guerre, celle du militant antifasciste – qui recouvre rapidement les autres voix qui s'expriment dans les témoignages récoltés et publiés, ou encore le récit de la fraternité polono-juive dans cette lutte occultant tous les aspects sombres des relations polono-juives durant la guerre, violences et dénonciations de juifs notamment³⁹. Sur le plan économique, les rescapés juifs sont fortement incités à entrer dans le modèle des coopératives juives qui, en apparence, fut une réussite vantée par les organisations communautaires. En 1948, 200 coopératives sur les 778 que comptait le pays étaient « juives », c'est-à-dire, fonctionnant dans des secteurs d'activité (cordonnerie, cuirs, textile) employant une main-d'œuvre à majorité juive. Et en effet, 15 % de la population active juive y travaillait, ce qui était une grande nouveauté par rapport à l'avant-guerre et répondait en partie aux problèmes de discrimination à l'embauche rencontrés par les juifs dans la Pologne de l'immédiat après-guerre. Il faut toutefois rappeler que seul le tiers de la population juive était capable de travailler et que les coopératives employaient malgré tout un tiers d'ouvriers non juifs⁴⁰. Le quotidien de la majorité des juifs polonais d'après-guerre demeurait malgré tout celui de la pauvreté, des emplois traditionnels périclitant ou, pour les plus chanceux, de l'absorption dans l'administration publique.

³⁷ Sur la reconstruction de la vie communautaire juive en Pologne, outre ma thèse de doctorat déjà citée, on pourra consulter l'article de Grzegorz Berendt, « Życie od nowa. Instytucje i organizacje żydowskie (1944-1950) » [La vie à nouveau. Les institutions et organisations juives, 1944-1950], dans Feliks Tych, Monika Adamczyk-Garbowska (dir.), *Następstwa zagłady Żydów. Polska 1944-2010* [Les suites de l'extermination de juifs. Pologne 1944-2010], Lublin, éditions de l'université Marie Curie-Skłodowska-ŻIH, 2011, p. 191-214.

³⁸ Sur l'histoire des juifs de Pologne après 1949, notamment la campagne anti-cosmopolite menée à la fin des années 1940, voir Audrey Kichelewski, « Imagining "the Jews" in Stalinist Poland: Nationalists or Cosmopolites ? », *European Review of History – Revue européenne d'histoire*, vol. 17, n° 3, juin 2010, p. 505-522.

³⁹ Un aperçu de la mémoire de la Shoah en Pologne communiste est dressé dans Audrey Kichelewski, « Se souvenir de la Shoah en Pologne communiste : construction, mutations et fissures d'une mémoire officielle, 1945-1968 », dans Daniel Baric, Jacques Le Rider, Drago Roksanđić (dir.), *Mémoire et histoire en Europe centrale et orientale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 269-278. Sur les recherches récentes sur les relations polono-juives durant la Seconde guerre mondiale, voir Jan Grabowski, *Hunt for the Jews. Betrayal and Murder in German-Occupied Poland*, Indiana University Press, Bloomington & Indianapolis, 2013 et Jan Grabowski, Dariusz Libionka (dir.), *Klucze i Kasa. O mieniu żydowskim w Polsce pod okupacją niemiecką i we wczesnych latach powojennych, 1939-1950* [Les clefs et le fric. Au sujet des biens juifs en Pologne sous occupation nazie et dans les premières années de l'après-guerre, 1939-1950], Varsovie, Stowarzyszenie Centrum Badań nad Zagładą Żydów-IFis-PAN, 2014.

⁴⁰ Grynberg Michał, *Żydowska spółdzielczość pracy w Polsce w latach 1945-1949* [La coopérative juive de travail en Pologne dans les années 1945-1949], Varsovie, PWN, 1986.

Une minorité de juifs polonais accepte ainsi de vivre des réajustements *dans* le pays – par opportunisme d’une situation matérielle qui s’améliore ou bien par conviction politique. Elle bricole dès lors une nouvelle vie, que ce soit dans une vie communautaire engagée politiquement ou dans l’assimilation totale à la société polonaise, matérialisée par le changement de nom, de domicile, de profession ou de fréquentations. On peut plutôt parler pour ces juifs polonais de « stratagème de normalisation⁴¹ » plutôt que de reconstruction aboutie. Des stratégies individuelles qui passent par de multiples renoncements. Renoncement à la véritable mémoire du passé, renoncement à la petite patrie – remplacement du village de naissance par la grande ville, renoncement à la religion et à la vie « entre soi ». Pour la minorité qui les met en œuvre, ces stratégies passent par l’aide communautaire et par un nouveau réseau social qui inclut le lieu de travail aussi bien que les institutions culturelles. Ce mode d’adaptation seul permet de rendre plus supportable les traumatismes propres à chaque rescapé.

Épilogue

Pour comprendre le mécanisme de ces violences antijuives des années 1944-1946 en Pologne, on doit prendre en compte au moins trois facteurs majeurs. Tout d’abord, la situation de fort antisémitisme d’avant-guerre et la persistance, réactualisée, des mythes et des représentations sociales⁴². Ensuite, le rôle d’adjuvant joué par l’occupation – en termes de propagande subie et surtout d’acclimatation à la violence au quotidien. Enfin, la situation particulière de la sortie de guerre, où le climat de violence et de guerre civile, joint à la désorganisation de l’État, a renforcé le sentiment que l’on pouvait s’attaquer impunément aux juifs.

Les survivants juifs, pris au piège de ces dynamiques, n’ont certes pas attendu les violences pour partir et avaient bien d’autres raisons de quitter la Pologne. Il n’en reste pas moins que cet épisode a avant tout très lourdement hypothéqué la possibilité de la refondation d’une véritable vie juive en Pologne. Il a également profondément ancré à l’Ouest l’image d’un pays résolument antisémite. Il a enfin empêché, pour plusieurs décennies, l’examen honnête et clair de l’attitude de la société polonaise témoin de l’extermination de ses voisins juifs durant la Seconde Guerre mondiale.

L’auteur

Ancienne élève de l’ENS-Ulm, Audrey Kichelewski est maîtresse de conférences en histoire contemporaine à l’université de Strasbourg, membre de l’EA 3400 ARCHE. Ses travaux portent sur l’histoire des juifs polonais et de la mémoire de la Shoah, en France et en Pologne. Le livre issu de sa thèse, *Les Survivants. Être Juif en Pologne depuis 1945*, paraîtra chez Vendémiaire. Page internet listant les publications : <http://ea3400.unistra.fr/index.php?id=http13079201195indexphp>

⁴¹ Expression empruntée à Anna Cichopek-Gajraj, « Jews, Poles, and Slovaks: a Story of Encounters, 1944-48 », thèse de doctorat soutenue en 2008 à l’université du Michigan, consultable en ligne à l’adresse suivante : http://deepblue.lib.umich.edu/bitstream/2027.42/61676/1/acichope_1.pdf.

⁴² L’historienne Krystyna Kersten avait insisté dès les années 1980 sur l’importance de l’antisémitisme social pour comprendre les événements de Kielce dans un article publié clandestinement et intitulé : « Kielce – 4 VII 1946r. », dans *Tygodnik Solidarność*, n° 36, 1981, p. 8-9.

Résumé

La Pologne au sortir de la Seconde Guerre mondiale est immédiatement en proie à d'âpres conflits pour le contrôle politique du pays. La violence fait toujours partie du quotidien. Et les premières victimes de l'extermination nazie, les juifs, sont encore objet de violences verbales et physiques, mais cette fois de la part de leurs concitoyens, violences faisant plusieurs centaines de victimes. Comment expliquer ce phénomène ? Cet article cherche à comprendre l'histoire des traumatismes de la guerre et de leurs effets. Après avoir dressé un état des lieux des violences antijuives, l'article verra ce qui fait de la Pologne une terre de sang au sortir de la guerre, en analysant les racines profondes de ces violences, et en étudiant les réactions des différents acteurs.

Mots clés : sortie de guerre ; Pologne ; antisémitisme ; pogromes ; violence.

Abstract

« *Dishonored by barbarian barbares...* » *Understanding anti-Jewish violence in Poland in the aftermath of the Second World War*

Poland in the aftermath of the Second World War continued to suffer from bitter conflicts for the political control of the country. Violence was still part of the everyday life. And the first victims of the Nazi extermination policy, the Jews, fell nevertheless victims of verbal and physical from their fellow citizens this time, killing hundreds. How can this phenomenon be explained? This article focuses on the history of the traumas of the war and their effects. To do so, the anti-Jewish violence in post-war Poland will be first drawn up, then we shall see why Poland was a "bloodland" at the end of the war, without omitting the deeper roots of this violence. Last, we shall study the reactions of the various actors of the time towards this episode of violence.

Key words : Aftermath of War; Poland; Anti-Semitism; Pogroms; Violence.

Pour citer cet article: Audrey Kichelewski, « "Déshonorée par des actes barbares..." Comprendre la violence antijuive en Pologne au sortir de la Seconde Guerre mondiale », *Histoire@Politique*, n° 26, mai-août 2015, www.histoire-politique.fr